

gard du Québec. Cela ne me rend pas très heureux en tant que Canadien.

• (1300)

Je crois que l'unité nationale est très importante, et la suppression de toute mention de l'unité nationale et de sa promotion dans le mandat de Radio-Canada m'inquiète beaucoup. À une époque où le pays est divisé sur des questions comme l'Accord du lac Meech et le libre-échange, la tâche principale de Radio-Canada doit être de promouvoir l'unité nationale. Je propose donc que nous nous attaquions à cette faiblesse du projet de loi, et j'espère que nous y consacrerons beaucoup de temps en comité.

Je veux parler de Radio-Canada plus en détail. Comme la plupart des Canadiens, je pense, j'étais très heureux de la nomination de Patrick Watson au nouveau poste de président du conseil de Radio-Canada. À mon avis, c'est une vedette de la radiodiffusion canadienne. C'est un membre de la famille de Radio-Canada. J'en faisais partie moi aussi. Des liens étroits l'unissent à la société. Il la comprend, et je crois que cette nomination augure bien pour la radiodiffusion publique au Canada. L'annonce de cette nomination a stimulé les employés de Radio-Canada. Je crois que M. Watson fera du bon travail.

Je me demande, cependant, pourquoi il a été nommé comme président à temps partiel. Nous avons un homme que je qualifierais de trésor public dans le domaine de la radiodiffusion, et on ne le nomme qu'à temps partiel. Pourquoi? Puisque nous avons un homme de tant de ressources, pourquoi ne pas en tirer le maximum? Ne vaut-il qu'une nomination à temps partiel? À mon avis, il vaut beaucoup plus. Je crois qu'on a commis une grave erreur en ne le nommant qu'à temps partiel.

Un autre aspect de la nomination me préoccupe. Le mandat n'est que d'une durée de cinq ans. Comme vous savez, jusqu'à maintenant, le président de la SRC était nommé pour sept ans, pas cinq. Avec la mesure législative, le gouvernement propose un mandat de cinq ans. Cela me trouble un peu car j'estime qu'il est souhaitable que le mandat d'un président chevauche, si je puis dire, deux gouvernements. Il me semble qu'un mandat de cinq ans est trop commode. En quelque sorte, cette durée correspond trop bien à la vie d'une législature. Je crois que nous verrons les présidents changer avec les gouvernements et je crois qu'un chevauchement serait de loin

### *Initiatives ministérielles*

préférable. Nous devons également examiner sérieusement cet aspect lorsque le projet de loi sera devant le comité.

La SRC est dans un piètre état et ce, depuis quelques années déjà. Elle est dans une position financière très inconfortable. Elle a la grande mission de favoriser l'unité nationale et de promouvoir notre identité. Pourtant, elle n'a pas les ressources nécessaires.

Il n'est facile pour personne de raconter l'histoire du Canada. La tâche n'est pas facile pour la Société Radio-Canada, alors que dans son mandat, elle doit présenter les Canadiens aux Canadiens. Selon moi, la Société Radio-Canada ne peut se satisfaire de ce qu'elle fait à l'heure actuelle; on est en droit d'attendre davantage. Elle doit présenter un plus grand nombre d'émissions dramatiques, par exemple. Le journalisme a ses limites. À mon avis, la Société Radio-Canada fait de l'excellent journalisme, même s'il existe certaines limites. Selon moi, si l'on veut vraiment faire connaître notre pays et ses diverses régions, il faut consacrer davantage d'argent et de ressources aux émissions dramatiques. C'est ainsi que l'on prend les Canadiens aux tripes. Le journalisme ne suffit pas.

Je sais que la Société Radio-Canada se penche sur un plan tendant à résoudre certains des problèmes en question, mais d'aucuns craignent encore qu'en définitive, lorsque la réorganisation sera terminée, la société ne puisse compter sur des crédits suffisants. Sauf erreur, la Société Radio-Canada souhaite se transformer en deux ou trois ans, ce qui va toucher surtout les employés. On peut espérer qu'il n'y aura aucune coupe sombre dans les émissions au cours des deux ou trois prochaines années.

Si je ne m'abuse, en définitive, lorsque la réorganisation sera terminée, il manquera encore à la société une somme pouvant s'élever jusqu'à 100 millions de dollars. Chose certaine, elle pourrait être de 50 millions de dollars. Il y a là de quoi inquiéter. Le gouvernement va devoir se pencher sur la question. À un moment donné, il faudra que le gouvernement se demande s'il en a pour son argent avec la Société Radio-Canada et, si la Société a réussi son dégraissage et le reste. Et dans l'affirmative, il va devoir trouver l'argent nécessaire. Selon moi, viendra un jour où le gouvernement devra soutenir la Société Radio-Canada. Si j'ai raison de croire que la société est une institution aussi importante que notre enceinte et la Cour Suprême, nous devons alors la financer et lui consacrer tous les crédits nécessaires.